

RECRUTEMENT

Le CAP Agricole Jardinier Paysager est ouvert aux élèves issus d'une classe de :

- 3^{ème} Générale
- 3^{ème} SEGPA
- 3^{ème} Prépa-Pro

Les candidats sont recrutés par la procédure PAM-AFFELNET.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

PME :
Entreprises paysagistes

Collectivités :
Services techniques
Installations sportives
Syndicats intercommunaux
Sociétés HLM

Fonction Publique :
Hôpitaux
Ecoles
Administrations

Services à la personne :
Entretien et/ou gardiennage de propriétés privées

Autres :
Parcs et loisirs
Entreprises industrielles

OBJECTIFS

Réaliser à partir de consignes les opérations techniques relatives à la réalisation et l'entretien de travaux d'aménagements paysagers ainsi que la maintenance de 1^{er} niveau des matériels utilisés dans le cadre des règles de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement.

APTITUDES REQUISES

- Résistance physique
- Habilité manuelle
- Sens de l'organisation
- Capacité de mémorisation

FORMATION

La formation est organisée en 3 modules d'enseignement général et 4 d'enseignement professionnel.

Elle comporte 14 semaines de formation en entreprise dans le milieu professionnel dont 13 semaines sont prises sur la scolarité.

Au cours de leur formation, les candidats sont évalués en Contrôle en Cours de Formation (12 CCF).

Les notes des CCF représentent 80 % de l'évaluation pour la délivrance du diplôme et l'épreuve ponctuelle en fin de formation 20 %.

ENSEIGNEMENTS

Enseignement général :

- MG1 : Math, Monde actuel
- MG2 : Français, EPS
- MG3/MP1 : Anglais, Economie

Enseignement technologique et professionnel :

- MP4 : Sciences Techniques Professionnelles (STP)
- MP3 : STP
- MP2 : Sciences et Techniques des Equipements (STE).
- MIP : Module d'Initiative Professionnelle

POURSUITE D'ÉTUDES

Certificats de spécialisation : Soins des arbres, Elagage, Terrains sportifs, Maçonnerie paysagère
Brevet Professionnel Agricole (BPA) Travaux paysagers
BAC Professionnel Travaux paysagers



RECRUTEMENT

Le CAP Agricole Jardinier Paysager est ouvert aux élèves issus d'une classe de :

- 3^{ème} Générale
- 3^{ème} SEGPA
- 3^{ème} Prépa-Pro

Les candidats sont recrutés par la procédure PAM-AFFELNET.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

PME :
Entreprises paysagistes

Collectivités :
Services techniques
Installations sportives
Syndicats intercommunaux
Sociétés HLM

Fonction Publique :
Hôpitaux
Ecoles
Administrations

Services à la personne :
Entretien et/ou gardiennage de propriétés privées

Autres :
Parcs et loisirs
Entreprises industrielles

OBJECTIFS

Réaliser à partir de consignes les opérations techniques relatives à la réalisation et l'entretien de travaux d'aménagements paysagers ainsi que la maintenance de 1^{er} niveau des matériels utilisés dans le cadre des règles de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement.

APTITUDES REQUISES

- Résistance physique
- Habilité manuelle
- Sens de l'organisation
- Capacité de mémorisation

FORMATION

La formation est organisée en 3 modules d'enseignement général et 4 d'enseignement professionnel.

Elle comporte 14 semaines de formation en entreprise dans le milieu professionnel dont 13 semaines sont prises sur la scolarité.

Au cours de leur formation, les candidats sont évalués en Contrôle en Cours de Formation (12 CCF).

Les notes des CCF représentent 80 % de l'évaluation pour la délivrance du diplôme et l'épreuve ponctuelle en fin de formation 20 %.

ENSEIGNEMENTS

Enseignement général :

- MG1 : Math, Monde actuel
- MG2 : Français, EPS
- MG3/MP1 : Anglais, Economie

Enseignement technologique et professionnel :

- MP4 : Sciences Techniques Professionnelles (STP)
- MP3 : STP
- MP2 : Sciences et Techniques des Equipements (STE).
- MIP : Module d'Initiative Professionnelle

POURSUITE D'ÉTUDES

Certificats de spécialisation : Soins des arbres, Elagage, Terrains sportifs, Maçonnerie paysagère
Brevet Professionnel Agricole (BPA) Travaux paysagers
BAC Professionnel Travaux paysagers

